

DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

1. Identification du puits			
Nom du puits	Senneterre No 1, L'Assomption		
Numéro du puits	B160		
MRC	L'Assomption		
Municipalité	L'Assomption		

2. Informations générales sur l'inspection			
Inspecteur	Vernhar Beaulac		
Inspecteur	Kym Bernard		
Accompagné de			
Système géodésique	NAD 83		
Format des coordonnées	Degré décimaux		
Type inspection	Complète		
Date	2019-08-27		
Vérification sécurité	Effectuée		
Heure de début et fin	11h00 à 12h00		
Conditions météorologiques	Ensoleillé		
Température ambiante (°C)	25		

3. Instruments utilisés				
Instrument	Commentaires			
SCHONSTED GA-92XT Détecteur magnétique				
GPS Garmin GPSMAP 64ST				
RKI-GX 6000 Détecteur de gaz				
_				

4. Personne(s	4. Personne(s) rencontrée(s)					
#	Nom	Rôle	Téléphone	Adresse courriel		
1						
2						
3						
4						
		Témoignages				
1						
2						
3						
4						



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

5. Accès terrain					
Élément à vérifier	Coordonnées	Latitude	Longitude		
Fin de la surface carrossable					

6. Reconnaissance terrain				
Élément à vérifier	Description			
Type de terrain	Champs agricole			

7. Indices en surface d'anciens forages				
Mode de récupération suggéré				
Commentaires				

Sources	Latitude	Longitude	Recherche	Commentaires
GDH	45,8208611	-73,4223611	Oui	
SIGPEG	45,8212077	-73,4227737	Oui	
magerie	45,821209	-73,4228837	Oui	
SIGPEG	45,8211386	-73,4228017	Oui	

9. Localisation du puits					
Observation	Coordonnées GPS	Intensité du signal			
Signal magnétique probant, impossible à creuser avec une pelle ronde	45,821224,-73,42279	Fort			
Commentaires					
Sol très compacté					



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

10. Caractéristiques du puits					
Élément à vérifier	Description		Commentaires		
Tête de puits					
Tete de parts		<u> </u>			
Évent de surface					
Profondeur des tubages					
(cm)					
Hauteur des tubages au					
dessus du sol (cm)					
Diamètre du tubage					
extérieur (cm)					
Présence d'une plaque					
soudée sur le tubage		<u> </u>			
Présence de ciment					
obturant le tubage					
Test de l'eau savonneuse					
Panneau d'identification					
Les coordonnées GPS de					
précision ont été prises					
11. Émanation et migration					
	Point de mesure		%LIE	%GAZ	
Au tubage ou à l'évent					
#1 À l'intérieur de 50 centim					
#2 À l'intérieur de 50 centim	ètres				
#1 À 4 mètres					
#2 À 4 mètres					
#3 À 4 mètres					
#4 À 4 mètres					
			nesures aux 4 coins cardinau	_	
jusqu'à ur	າ maximum de 75 m et à toເ	utes places où c	des indices de migrations sor	nt visibles	
İ					
		Commentaires			
		Commentaires			



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Visuel de produits pétroliers dans le sol	Description de l'indice de contamination	Localisation	Échantillonnage	Profondeur (cm)	Identification
Aucun					
Commentaires					

13. Conclusions et recommandations				
Éléments	Constats	Commentaires		
Le puits est localisé	Non			
Risque pour l'environnement	Non-applicable			
Reprendre la recherche	Oui			
Statut	Recherche en cours			
Coupe du tubage	Non-applicable			
Ramassage des débris d'anciens forages	Non-applicable			
Pancarte	Non-applicable			
Prochaine inspection recommandée	2020			
Autre				
Conclusion				

Conclusion

L'inspection sur le site n'a pas été concluante, bien qu'un signal magnétique probant ait été trouvé. Ce puits fera l'objet d'une nouvelle inspection afin d'investiguer sur le signal magnétique trouvé. Aucun indice organoleptique de contamination de l'eau et/ou du sol n'a été observé. Pour ces raisons, l'état du puits est : Recherche en cours.



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

	S:t		
Signatures			
Signature rapport d'inspection (1 à 12)			
Inspecté et rédigé par	Signature	Date	
Vernhar Beaulac	53-54		
Inspecteur		2020-02-21	
Kym Bernard	53-54		
Inspecteur		2020-02-21	
Signature de la vérification (13)			
Vérifié par	Signature	Date	
Arnaud Montreuil-Drolet	53-54	2020-02-19	
Coordonnateur aux opérations			
David Fortin	53-54	2020-02-19	
Inspecteur		2020-02-19	

Photos de l'inspection

Photo 1	
Site	
	TO THE REAL PROPERTY OF THE PR
	(1) 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10 10
	NATURE OF THE PROPERTY OF THE
	the same of the sa



DIRECTION DU BUREAU DES HYDROCARBURES

Photo 2 Localisation de la détection



Photo 3 Localisation de la détection

53-54

